

COMMUNIQUE

Bruxelles, le 24 février 2006

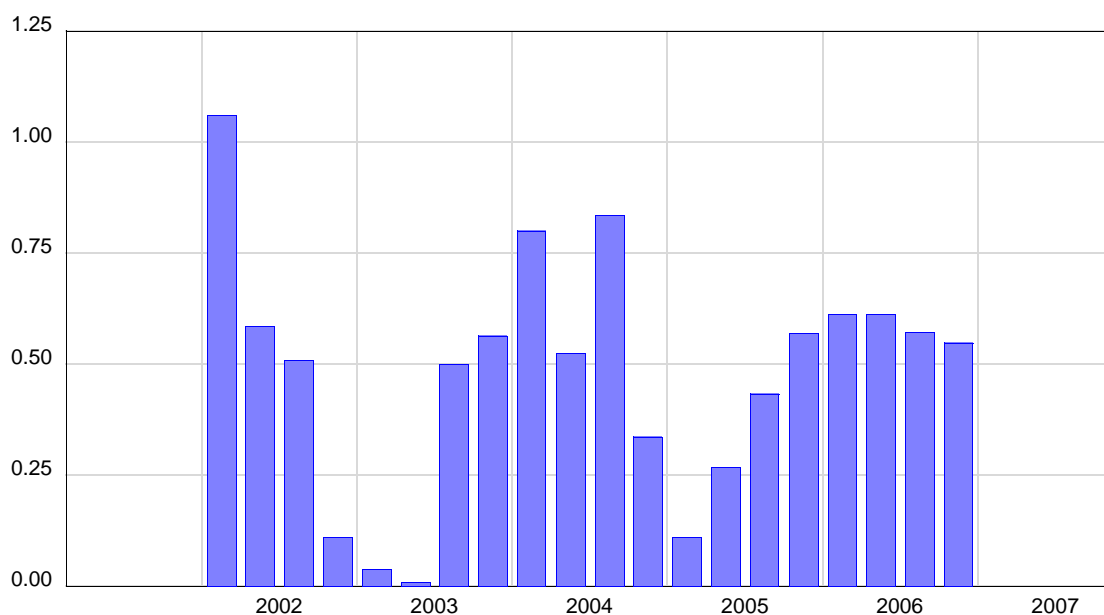
Budget économique 2006 (contrôle budgétaire)

En application de la loi du 21 décembre 1994, l'Institut des Comptes nationaux (ICN) a communiqué au ministre de l'Economie les chiffres du budget économique. Ces prévisions macroéconomiques servent de base au contrôle budgétaire de l'année 2006. Comparativement aux prévisions de septembre dernier (budget initial 2006), l'estimation de la croissance du PIB à prix constants reste inchangée à 2,2 %. En 2006, l'emploi intérieur devrait croître de 41 000 unités en moyenne annuelle et l'inflation devrait s'établir à 1,8 %.

L'année passée, la croissance de l'économie belge a atteint 1,5 % (PIB à prix constants). Dans le sillage du redressement conjoncturel en Europe, la croissance du PIB belge est passée progressivement de 0,1 % au premier trimestre à 0,6 % au quatrième trimestre. Au cours du premier semestre 2006, la croissance trimestrielle du PIB devrait se stabiliser à 0,6 % et se maintenir dans la seconde moitié de l'année au-dessus de 0,5 %. Sur l'ensemble de l'année 2006, la croissance du PIB à prix constants atteindrait 2,2 %.

Evolution trimestrielle du PIB belge à prix constants

(croissance à un trimestre d'intervalle, données corrigées des variations saisonnières et des effets calendaires)



L'économie mondiale adopte progressivement un rythme de croissance plus modéré

Au cours de l'année 2006, les économies américaine et asiatique devraient connaître un léger ralentissement de leur croissance, tandis que la croissance du PIB augmenterait dans la zone euro. Au second semestre, l'accélération de l'économie européenne, actuellement soutenue tant par la demande intérieure que par les exportations, devrait toutefois céder quelque peu le pas sous l'effet de l'évolution des débouchés internationaux. Par conséquent, la croissance des marchés d'exportation de la Belgique devrait encore s'accélérer au cours du premier trimestre, mais perdre un peu de sa vigueur par la suite.

Une meilleure assise pour la croissance belge en 2006

En 2006, l'économie belge devrait croître de façon non seulement plus vigoureuse, mais aussi plus équilibrée. Tant les exportations nettes que la demande intérieure devraient y contribuer.

Grâce à la reprise de l'économie européenne, la croissance des exportations belges devrait atteindre 4,7 % sur l'ensemble de l'année 2006, contre 2,2 % en 2005. Toutefois, le dynamisme des exportations s'effrite au cours du second semestre sous l'effet de la conjoncture internationale. L'excédent des opérations courantes de la Belgique avec le reste du monde augmente à peine (atteignant au plus 2,6 % du PIB) en raison des cours élevés du pétrole, lesquels entraînent une évolution défavorable des termes de l'échange.

Cette année, la demande intérieure devrait augmenter de 1,6 %, contre 2,1 % en 2005. Ce fléchissement est à imputer aux investissements des entreprises. Ceux-ci restent élevés en raison d'une rentabilité accrue, des conditions favorables de financement et des meilleures perspectives de demande, mais croissent à un rythme plus modéré après avoir connu un mouvement sensible de rattrapage (8,9 %) en 2005. En outre, il est supposé que, dans le secteur du transport maritime, certains investissements exceptionnels des deux dernières années ne se répéteront pas en 2006. Ces investissements exceptionnels sont sans effet sur la croissance économique, dans la mesure où ils se traduisent par un accroissement correspondant des importations.

Le pouvoir d'achat des ménages, mesuré par le revenu disponible réel, devrait augmenter de 1,8 % en 2006, contre 0,8 % à peine en 2005, grâce notamment à la réforme fiscale et à la croissance de l'emploi. La croissance de la consommation privée devrait également s'accélérer pour atteindre 1,6 %, ce qui entraînerait un léger rebond du taux d'épargne des ménages.

La croissance réelle prévue pour les investissements publics en 2006 (15 %) est déterminée entre autres par les travaux d'infrastructure des pouvoirs locaux, qui augmentent fortement d'ici les élections communales d'octobre prochain.

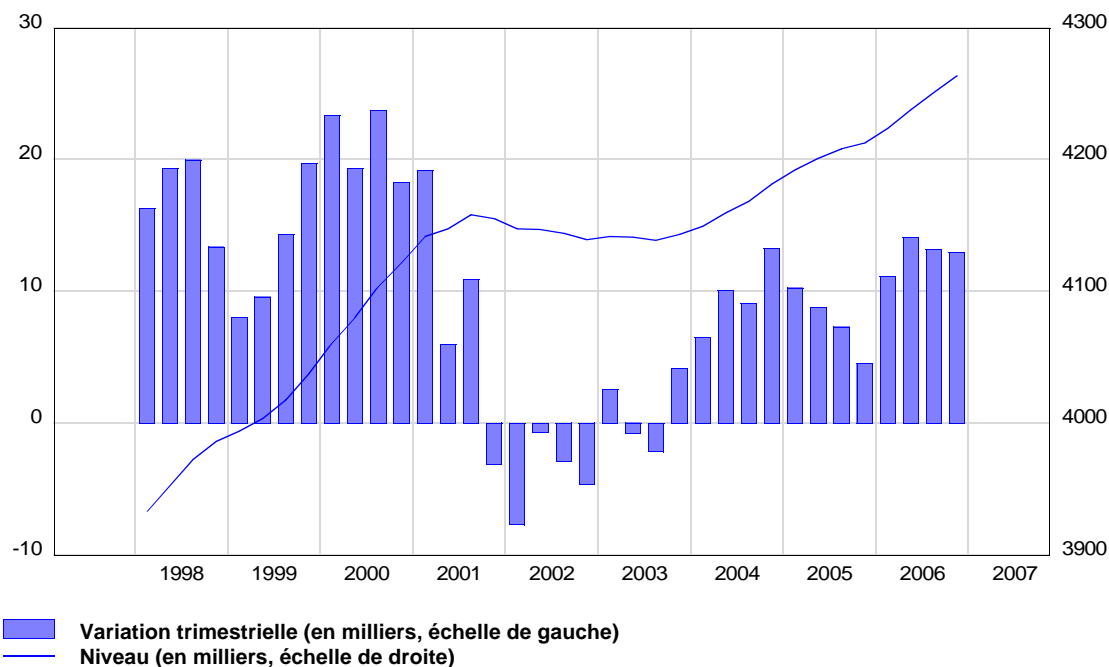
La création nette de 41 000 emplois entraîne une érosion du taux de chômage

En 2005, le nombre d'emplois a augmenté de près de 39 000 unités en moyenne annuelle. La création d'emplois a été tout juste suffisante pour absorber l'accroissement de la population active, si bien que le nombre de chômeurs s'est stabilisé.

Cette année, la croissance trimestrielle de l'emploi devrait s'accélérer et se traduire, en moyenne annuelle, par la création de 41 000 emplois supplémentaires. De ce fait, le taux d'emploi progresserait légèrement, passant de 61,9 % en 2005 à 62,2 % en 2006. Le nombre d'emplois augmentant plus rapidement que la population active, le nombre de

chômeurs diminuerait (-5 600 unités), faisant ainsi passer le taux de chômage harmonisé de 8,4 % en 2005 à 8,3 % en 2006.

Evolution trimestrielle de l'emploi intérieur (données corrigées des variations saisonnières)



L'inflation en recul à 1,8 %

L'inflation, mesurée sur la base de l'indice national des prix à la consommation, devrait atteindre 1,8 % cette année, contre 2,8 % en 2005. Ce recul est, dans une large mesure, la conséquence de l'évolution modérée des coûts salariaux unitaires, de la quasi-stabilisation des prix du pétrole et de l'instauration d'un nouvel indice des prix. En effet, depuis janvier 2006, la mesure de l'inflation se fonde sur un nouveau panier de produits. La composition de ce panier est basée sur l'enquête sur le budget des ménages réalisée en 2004, alors que jusqu'en décembre 2005, c'étaient les habitudes de consommation des particuliers en 1996 qui servaient de référence. Etant donné que les prix d'un certain nombre de produits nouvellement ajoutés au panier augmentent de façon beaucoup plus modérée, voire baissent, l'augmentation des prix mesurée selon le nouvel indice (base 2004) est moindre que celle calculée à l'aide de l'ancien indice des prix à la consommation (base 1996). En 2005, sous l'effet de la flambée des prix du pétrole, l'indice général a progressé nettement plus rapidement que l'indice santé (2,2 %), lequel n'est pas influencé par les fluctuations des prix des carburants et des boissons alcoolisées ou du tabac. En 2006, la progression de l'indice santé (1,7 %) devrait davantage se rapprocher de celle de l'indice national des prix à la consommation puisque le cours du pétrole devrait pratiquement se stabiliser au cours de l'année.

L'indice pivot pour les allocations sociales et les salaires dans la fonction publique a été dépassé pour la dernière fois en juillet 2005. Selon les prévisions mensuelles relatives à l'indice santé, l'indice pivot (qui s'élève actuellement à 104,14) devrait être dépassé en novembre 2006. En conséquence, les allocations sociales et les traitements dans la

fonction publique seraient adaptés au coût de la vie via une augmentation de 2 % appliquée respectivement en décembre 2006 et en janvier 2007.

Plus d'information: Filip Vanhorebeek, 02/507.74.12, fvh@plan.be

Chiffres clés pour l'économie belge

Variations en % en volume - sauf mention contraire

	2003	2004	2005	2006
Dépenses de consommation finale des particuliers	0,9	1,5	1,2	1,6
Dépenses de consommation finale des pouvoirs publics	2,5	2,0	1,1	1,8
Formation brute de capital fixe	-0,7	4,2	8,0	1,3
Dépenses nationales totales	1,0	2,6	2,1	1,6
Exportations de biens et services	2,9	6,2	2,2	4,7
Importations de biens et services	3,1	6,4	2,9	4,1
Exportations nettes (contribution à la croissance du PIB)	-0,1	0,1	-0,5	0,7
Produit intérieur brut	0,9	2,6	1,5	2,2
Indice national des prix à la consommation	1,6	2,1	2,8	1,8
Indice santé	1,5	1,6	2,2	1,7
Revenu disponible réel des particuliers	-1,0	-0,2	0,8	1,8
Taux d'épargne des particuliers (en % du revenu disponible)	14,3	12,8	12,4	12,6
Emploi intérieur (variation annuelle moyenne, en milliers)	-3,3	23,7	38,6	41,1
Taux de chômage (taux standardisé Eurostat, moyenne annuelle)	8,2	8,4	8,4	8,3
Solde des opérations courantes (balance des paiements, en % du PIB)	4,1	3,3	2,4	2,6
Taux de change de l'euro en dollar (nombre de dollars pour 100 euros)	113,1	124,4	124,4	122,5
Taux d'intérêt à court terme (tarif interbancaire, 3 mois) (%)	2,3	2,1	2,2	2,9
Taux d'intérêt à long terme (OLO, 10 ans) (%)	4,1	4,1	3,4	3,6